

CERTIFICATION RNCP NIVEAU 6

# RESPONSABLE EN APPROVISIONNEMENT ET PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (RAPE)

Instruction en cours auprès de France Compétences – Métier émergent  
(Guide MEPE 2026)

La transition énergétique constitue l'un des défis majeurs de notre siècle. Les entreprises, les collectivités et les opérateurs de services énergétiques font face à des obligations réglementaires croissantes : décret tertiaire, bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES), audits énergétiques obligatoires, ISO 50001, objectifs de sobriété énergétique. Ces évolutions créent un besoin professionnel inédit : disposer de responsables capables d'articuler, dans une même expertise, la maîtrise des stratégies d'approvisionnement énergétique et le pilotage de la performance énergétique des sites.

C'est pour répondre à ce besoin que le **Pôle Formations du Groupe OZANAM Lille**, en partenariat avec **RenaSup** et avec l'appui du cabinet spécialisé **EDULEAD Solutions**, développe la certification **RAPE – Responsable en approvisionnement et performance énergétique**, de niveau 6 du Cadre national des certifications (CNC), équivalent licence professionnelle. La demande d'enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est **actuellement en cours d'instruction auprès de France Compétences**.

## 1. UN MÉTIER D'AVENIR, RECONNU PAR FRANCE COMPÉTENCES

Le métier de Responsable en approvisionnement et performance énergétique a été officiellement identifié par France Compétences comme un métier en particulière évolution dans le cadre du Guide des Métiers émergents, prioritaires et en évolution (MEPE 2026). Cette reconnaissance institutionnelle constitue le fondement du dossier de demande d'enregistrement porté par le Groupe OZANAM Lille et RenaSup.

France Compétences décrit ce métier autour de **quatre missions centrales** : la sécurisation des achats d'énergie, le pilotage de la performance énergétique, la conduite d'audits des systèmes énergétiques et la gestion des contrats d'approvisionnement. Le métier s'exerce dans des secteurs variés : industrie agroalimentaire, collectivités territoriales, opérateurs de services énergétiques (SEE), bâtiments tertiaires, énergies renouvelables et transition bas carbone.

Dans les **Hauts-de-France**, région à forte tradition agro-industrielle, ce besoin est particulièrement marqué. Une analyse de 43 offres d'emploi conduites dans le cadre de la préparation du dossier révèle que **27 offres constituent le cœur de cible** du métier (Energy manager, Responsable énergie et environnement, Acheteur énergie, Auditeur énergétique), 9 offres proches et 7 offres périphériques. Ce signal marché robuste confirme la pertinence du positionnement de la certification.

### Positionnement stratégique dans le paysage certifiant

La certification RAPE constitue le chaînon manquant entre les formations de niveau 5 – BTS Fluides Énergies Domotique, BTS Maintenance des systèmes, BTS Électrotechnique, portés par le Groupe OZANAM Lille – et les masters de management énergétique de niveau 7. Elle est à ce jour la seule certification de niveau 6 qui articule simultanément l’approvisionnement énergétique et la performance énergétique au sein d’un même référentiel.

## 2. ARCHITECTURE DE LA CERTIFICATION

### 2.1 Référentiel d’activités, de compétences et d’évaluation (RACE)

Le Référentiel d’activités, de compétences et d’évaluation (RACE) de la certification RAPE comporte **32 compétences certifiables** regroupées en **3 blocs capitalisables indépendants**. Chaque compétence est rédigée selon le format attendu par France Compétences (verbe d’action + objet + finalité) et est assortie de **critères d’évaluation observables** déclinés en deux niveaux de gradation, permettant au jury d’apprécier finement la maîtrise professionnelle du candidat.

Bloc	Intitulé	Compétences couvertes	Contextes d’application
Bloc 1	Diagnostic énergétique	C1 à C11 – Collecte et structuration des données énergétiques, exploitation des outils de supervision (GTC, GTB, SCADA, SIE), formalisation du diagnostic et restitution aux parties prenantes	Industrie agro-alimentaire, bâtiment tertiaire, collectivités
Bloc 2	Approvisionnement énergétique	C12 à C23 – Veille sur les marchés de l’énergie (CRE, EPEX SPOT), structuration de la stratégie d’approvisionnement, gestion des contrats (ARENH, TRVE, PPA), analyse des risques et mise en place des dispositifs de couverture	Opérateurs SEE, collectivités, groupements d’achat
Bloc 3	Performance énergétique	C24 à C32 – Déploiement du plan d’actions de performance énergétique, coordination des équipes et prestataires, maîtrise des enjeux SST, suivi des KPI, mesure des gains (IPMVP) et reporting carbone (Scope 1 et 2)	Sites industriels connectés, agroalimentaire, ENR

Conformément aux exigences de France Compétences, chaque bloc est **indépendamment capitalisable**. Un candidat qui obtient la validation d’un ou deux blocs — que ce soit en formation ou en validation des acquis de l’expérience (VAE) — conserve le bénéfice de ces blocs pendant la durée de validité de la certification. L’obtention des trois blocs confère la certification complète.

## 3. UN PROGRAMME DE 480 HEURES STRUCTURÉ EN ALTERNANCE

### 3.1 Architecture du programme prévisionnel

Le programme de formation de la certification RAPE totalise **480 heures en centre**, réparties sur **12 mois en alternance**. Ce volume est comparable aux licences professionnelles du secteur énergétique et est cohérent avec un niveau 6 du CNC. La répartition entre les cinq unités d'enseignement (UE) témoigne d'une progression pédagogique construite du constat à l'action :

- UE1 – Diagnostic énergétique (120 h) : fiabilisation des données, exploitation des outils de supervision, formalisation du diagnostic, méthodes de mesure et de vérification (M&V, protocole IPMVP).
- UE2 – Approvisionnement énergétique (135 h) : marchés de l'énergie, stratégies contractuelles, analyse des risques, négociation et gestion des contrats (ARENH, marché spot, PPA).
- UE3 – Performance énergétique et déploiement (135 h) : planification et mise en œuvre des actions, coordination des parties prenantes, sécurité et santé au travail (SST), suivi des indicateurs de performance.
- UE4 – Outils numériques et intelligence artificielle (20 h) : exploitation des plateformes de supervision énergétique (GTC, GTB, SCADA, SIE), initiation aux approches d'IA appliquée à l'énergie et aux jumeaux numériques.
- UE5 – Mise en situation professionnelle intégrée (70 h) : séquence de synthèse préparant directement les épreuves certificatives, sur des cas complexes ancrés dans des contextes des Hauts-de-France.

### 3.2 Publics visés et prérequis d'accès

La certification RAPE s'adresse à trois profils principaux :

- Apprenants en contrat d'apprentissage : titulaires d'un niveau 5 dans les domaines électrotechnique, énergétique, fluides ou maintenance (BTS FED, Maintenance des systèmes, Électrotechnique), souhaitant accéder à des fonctions de responsabilité dans la gestion énergétique.
- Salariés en formation continue : techniciens et ingénieurs d'entreprise en charge de la maîtrise de l'énergie, souhaitant structurer et faire valider leurs compétences par une certification professionnelle de niveau 6.
- Candidats en VAE : professionnels expérimentés en gestion énergétique, approvisionnement ou maîtrise de l'énergie, justifiant d'une expérience professionnelle minimale de trois ans dans des activités correspondant aux blocs de compétences du RACE.

Le niveau d'accès recommandé est **bac + 2 (niveau 5) dans un secteur technique** ou, à défaut, une expérience professionnelle équivalente dûment reconnue. Les modalités de positionnement et d'admission font l'objet d'un entretien individuel et d'un test de positionnement, permettant d'adapter le parcours aux acquis antérieurs de chaque candidat.

## 4. DES MODALITÉS D'ÉVALUATION CONFORMES AUX EXIGENCES FRANCE COMPÉTENCES

### 4.1 Les mises en situation professionnelle (MSP)

Pour chacun des trois blocs, le candidat est évalué au travers d'une **mise en situation professionnelle reconstituée (MSP)** d'une durée de quatre à six heures, suivie d'un **entretien individuel avec le jury de trente à quarante-cinq minutes**. Conformément aux exigences de France Compétences, ces épreuves sont conçues pour être **indépendantes du parcours de formation** suivi : un candidat en VAE doit pouvoir les réaliser dans les mêmes conditions qu'un apprenant en fin de cursus.

Les trois contextes évaluatifs sont ancrés dans des réalités sectorielles des Hauts-de-France :

- Bloc 1 – Diagnostic énergétique : entreprise agroalimentaire (site 5 000 m<sup>2</sup>, 3 GWh/an, soumis au décret tertiaire). Le candidat fiabilise les données multi-sources, identifie les postes de consommation prioritaires, évalue deux scénarios d'amélioration et restitue le diagnostic à la direction.
- Bloc 2 – Approvisionnement énergétique : collectivité de 50 000 habitants dont le contrat gaz arrive à échéance dans six mois en contexte de volatilité des marchés. Le candidat analyse les risques, construit trois scénarios contractuels et définit les dispositifs de suivi et de sécurisation.
- Bloc 3 – Performance énergétique : site industriel connecté (compresseurs, centrale de traitement d'air double flux, réseau vapeur 6 bars) en exploitation 3x8. Le candidat traduit le diagnostic en plan d'actions, coordonne la mise en œuvre, vérifie la faisabilité SST et produit le rapport de gains (Scope 1 et 2).

### 4.2 Le jury de certification

Conformément au Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019, les jurys de la certification RAPE comprennent une **majorité de professionnels du secteur** (energy managers, acheteurs énergie, responsables RSE et développement durable) extérieurs aux équipes pédagogiques. L'indépendance des membres du jury vis-à-vis des candidats qu'ils évaluent est garantie par le règlement de certification. La décision du jury est toujours collégiale et ne peut être déléguée.

Le règlement de certification précise l'organisation des épreuves, les modalités de convocation des candidats, les procédures de délibération par bloc, la gestion des réclamations et des rattrapages, ainsi que les **aménagements pour les personnes en situation de handicap** (en application de la loi du 11 février 2005 et des indicateurs 25 et 26 du référentiel national qualité Qualiopi). Les productions des candidats et les procès-verbaux de jury sont conservés pendant la durée de validité de la certification majorée de cinq ans.

### 4.3 La validation des acquis de l'expérience (VAE)

La certification RAPE est accessible par la **validation des acquis de l'expérience**. Les candidats en VAE disposent d'un **livret 2 spécifique** structuré par blocs de compétences, décrivant les activités professionnelles attendues, les exemples de preuves acceptées (rapport de diagnostic, contrat négocié, bilan d'actions correctives, compte-rendu de jury interne) et la grille d'évaluation adaptée. Chaque bloc peut être soumis indépendamment, ce qui facilite une démarche progressive pour les professionnels en activité.

## 5. DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET ANCRAGE TERRITORIAL

Les titulaires de la certification RAPE accèdent à des fonctions de responsabilité dans la gestion énergétique des organisations :

- Responsable énergie et environnement (industrie, collectivités, tertiaire)
- Energy manager (opérateurs de services énergétiques, groupements d'achat, bureaux d'études)
- Chargé de l'approvisionnement énergétique (entreprises multisites, GHT hospitaliers, bailleurs sociaux)
- Auditeur énergétique et responsable de la performance énergétique des bâtiments (RPEB)
- Conseiller en maîtrise de l'énergie (ADEME, établissements publics, collectivités)
- Responsable développement durable et RSE à dominante énergétique

Dans les **Hauts-de-France**, les entreprises et organisations identifiées comme marché prioritaire de la certification regroupent les acteurs de l'industrie agro-alimentaire (IAA), du BTP, des collectivités de la Métropole Européenne de Lille (MEL), des opérateurs de réseaux énergétiques et des sociétés de services en efficacité énergétique (SSEE). Trente entreprises partenaires ont été identifiées dans le portefeuille du Pôle Formations du Groupe OZANAM Lille pour l'accueil des apprenants en alternance et la participation aux jurys.

## 6. INFORMATIONS ET CONTACTS

### PÔLE FORMATIONS

#### GROUPE OZANAM LILLE

**Thierry MICHEL**

*Directeur du Pôle Formations*

50 rue Saint-Gabriel – 59045 LILLE CEDEX

03 20 21 98 81

pole.formations@ozanam.eu

[www.groupe-ozanam-lille.fr](http://www.groupe-ozanam-lille.fr)

### CERTIFICATION RAPE

#### INFORMATIONS PRATIQUES

Niveau : RNCP 6 (Licence)

Durée : 480 h centre + alternance (12 mois)

Modalités : Apprentissage, FC, VAE

Lieu : LILLE (50 rue Saint-Gabriel)